

Plan de lutte contre l'intimidation

Qu'est-ce que l'intimidation ?

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Est-ce un conflit ?

Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression. Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent.

Qu'est-ce que la violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Que faire si je suis témoin d'intimidation

Si tu te retrouves témoin d'intimidation, il est important que tu réagisses de façon à soutenir la victime et à empêcher que la situation ne s'aggrave.

1 Ne pas encourager l'intimidateur

Avant tout, ne contribue pas à l'intimidation. Si tu entends ou vois des commentaires méchants, évite de rire ou d'encourager la personne qui intimide de quelque manière que ce soit. De même, ne propage pas de rumeurs et ne prends pas part à des discussions blessantes.

2 Comment intervenir ?

Utiliser la parole.

Tu peux intervenir en demandant à la personne qui intimide d'arrêter son comportement. En cas d'intimidation indirecte, si tu te sens à l'aise, tu peux exprimer ouvertement ton désaccord face aux commentaires méchants visant la victime. Tu peux dire ou écrire des phrases simples mais claires comme : « Je ne trouve pas ça drôle. » ou encore « C'est de l'intimidation que tu fais là. ».

Accompagner la victime ailleurs.

S'il est sécuritaire pour toi d'inviter la victime à te suivre. Dirigez-vous ensuite vers une personne-ressource,

- un membre du personnel enseignant;
- un membre de l'équipe de la direction d'école;
- un membre du personnel non enseignant comme un psychologue ou un travailleur social;
- un parent, etc.

Faire intervenir un adulte responsable.

Si l'intimidation se déroule sur le terrain de l'école ou en public, va immédiatement chercher un adulte responsable capable d'intervenir et de mettre fin à cette situation.

3 Offrir du soutien à la victime et dénoncer.

Sois un(e) allié(e) pour la victime. Dis-lui que tu peux l'aider à aller chercher de l'aide ou à remplir un billet de signalement.

Si tu es témoin d'une situation d'intimidation, tu as la responsabilité de rapporter le problème à un adulte responsable.

Plan de lutte contre l'intimidation

Que faire si je suis victime d'intimidation

Qu'est-ce que l'intimidation ?

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Est-ce un conflit ?

Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression. Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent.

Qu'est-ce que la violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Si tu es victime d'intimidation, tu n'as rien à te reprocher. Il y a aussi des moyens de corriger cette situation.

1 Protège-toi

La chose la plus importante à faire quand tu es victime d'intimidation, c'est de t'assurer de ta sécurité physique et émotionnellement. Tu pourrais, autant que possible, éviter certaines personnes et situations, prendre une pause des médias sociaux et t'entourer de gens en qui tu as confiance. Si tu as besoin d'aide pour établir une stratégie de sécurité, tu peux toujours appeler Jeunesse, J'écoute au 1 800 668-6868.

2 Dénonce: billet de signalement

En parlant haut et fort de l'intimidation, tu te protèges toi-même et tu protèges possiblement d'autres personnes. Tu peux dénoncer ce harcèlement en suivant la politique de prévention de l'intimidation de ton école ou en parlant à un enseignant ou un autre membre du personnel. Si la situation survient hors de l'école, tu peux appeler la police. Si l'idée de dénoncer te rend mal à l'aise, tu peux obtenir conseils et soutien auprès d'un parent, d'un tuteur, d'un enseignant ou d'un autre adulte de confiance.

C'est aussi une bonne idée de noter tout incident lié à l'intimidation en conservant les textos ou en prenant une capture d'écran des messages injurieux. Tu devrais en plus noter le moment, l'endroit et les circonstances de l'intimidation. Comme ça, tu seras préparé à répondre à d'éventuelles questions quand tu iras dénoncer la situation.

3 Trouve du soutien

Lorsque tu es victime d'intimidation, le soutien de tes amis et de ta famille peut t'aider à te sentir mieux. Parle aux gens à qui tu peux t'ouvrir librement, et n'aie pas peur de demander de l'aide. Si ça te gêne que tes amis et ta famille sachent ce que tu vis, n'oublie pas que bien des jeunes n'approuvent pas l'intimidation et seront fort probablement de ton côté.

4 Prends soin de toi

Se faire intimider, ça peut être stressant et blessant : tu pourrais commencer à croire les commentaires négatifs ou penser que tu mérites cet abus. Rappelle-toi que l'intimidation n'est ni de ta faute ni justifiée. Plus que tout, ne te fais pas la vie dure. Pour t'aider à garder le moral, mange bien, dors suffisamment et sois actif physiquement et socialement. Rédiger un journal est aussi une bonne manière d'exprimer tes pensées et tes émotions.



Billet de signalement Élève

Si tu es victime d'intimidation, tu n'as rien à te reprocher. Il y a aussi des moyens de corriger cette situation.

Date du signalement: _____

Type de violence : (si tu peux l'identifier) physique verbale cyberintimidation

DESCRIPTION DE L'INCIDENT

- Date de l'évènement (QUAND ?) _____
- Personnes impliquées (QUI?): _____
- L'endroit où ça c'est passé : (OÙ?): _____

L'INCIDENT

Ce genre d'incident s'est-il déjà produit? OUI NON Je ne sais pas

Si oui, indiquer le nombre de fois : (_____)

Depuis combien de temps? (_____)

As-tu posé un geste pour arrêter la situation? OUI NON

Si oui lequel: _____

• Nom de la victime: _____

• Nom de l'agresseur: _____

Actions à prendre à la suite d'un gestion d'intimidation . 1er intervenant

Actions à prendre par la personne responsable du suivi

(p.15 plan de lutte)

- Mettre fin au comportement inadéquat.
- Nommer le comportement attendu en lien avec le code de vie.
- Orienter l'élève vers les comportements attendus.
- Vérifier sommairement l'état de la victime.
- Consigner et transmettre.

- Évaluer et analyser la situation.
- Recueillir l'information.
- Rencontrer la victime, les auteurs et les témoins.
- Évaluer la sécurité de la victime.
- Évaluer la gravité du comportement.
- Informer les parents de la situation et les associer à la recherche de solution.
- Identifier les mesures de soutien ou l'encadrement à mettre en place.
- Assurer le suivi des intervenants.
- Consigner la situation.